

tant ma confiance en N. D. du St. Rosaire, je promis de réciter un rosaire par semaine et de faire le Chemin de la Croix tous les jours pendant un an, si la Sainte Vierge lui obtenait sa guérison. Je viens m'acquitter aujourd'hui de ma promesse : DAME E. L.

TROIS-RIVIÈRES : J'étais gravement malade : je promis à N. D. du Rosaire, si elle m'obtenait ma guérison qui me paraissait déjà sans espoir, que je lui ferais don d'une *montre* à laquelle je tenais beaucoup. Ayant été exaucée, j'accomplis ma promesse : UNE AB.

STE THÈCLE : Il y a près de 2 ans, un feu de forêt menaçait de détruire complètement tout le bois qui se trouve sur notre propriété : rien ne pouvait l'arrêter. Nous nous jetâmes à genoux, en récitant le Rosaire. Aussitôt le vent changea de direction et le feu s'éteignit.— J'étais atteinte d'une maladie grave : j'ai été guérie en peu de jours : DAME F. D.

BÉCANCOUR : J'étais devenue sourde d'une oreille depuis un mois : j'ai obtenu ma guérison après une neuvaine de Chemins de Croix en l'honneur de N. D. du Cap. Ma mère a aussi été guérie d'un reliquat de grippe : VIRGINIE CYRENNE.

MONTMAGNY : J'ai été guérie d'un mal de jambe dont je souffrais depuis 5 ans, par l'usage des *Roses Bénites* et une Neuvaine à N. D. du Cap, et à sa Mère, la bonne Ste. Anne : D. C. E.—ST. TITE : Je remercie la Vierge du Cap :